



PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

70^{ème} Assemblée Générale de PRO VEYTAUX



Jeudi 10 avril 2025

**Salle des Sociétés
Rue du They 3 - 1820 Veytaux**

La population Veytausienne, les membres du comité et membres de Pro Veytaux, ainsi que les instances politiques de la région, sont invités à cette assemblée

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

Table des matières

1.	Accueil et bienvenue	3
2.	Ordre du jour	3
3.	Liste des présences	3
4.	PV de la 69 ^{ème} assemblée générale du 18 avril 2024	4
5.	Rapport du Président	4
6.	Rapport du Caissier	8
7.	Rapport des vérificateurs des comptes	10
8.	Discussion & approbation des rapports & décharge au comité	10
9.	Reconduction du comité	10
10.	Nomination des vérificateurs des comptes	10
11.	Fixation de la cotisation annuelle et budget 2025	11
12.	Programme des manifestations pour 2025	11
13.	Fête au Village 2026	11
14.	Divers et propositions individuelles	12

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

1 . ACCUEIL ET BIENVENUE

Le Président ouvre la 70^{ème} assemblée générale à 19h00.

Au nom du comité, il souhaite la bienvenue et remercie les personnes qui se trouvent dans cette salle pour assister à nos débats.

Il salue particulièrement les personnes suivantes :

- M. Beat **GRAND**, président du Conseil communal de Veytaux
- M. Philippe **ANDLER**, conseiller municipal et vice-président de Pro Veytaux
- Mme Aline **SANDMEYER**, Présidente de la FSG CHILLON
- M. Patrick **BERDOZ**, président de la Sté Tir Glion/Veytaux
- M. Claudio **DI GENNARO**, Agent de proximité

Par ailleurs il tient à excuser les personnes suivantes, retenues par d'autres obligations :

- Madame la syndique - Christine **CHEVALLEY**
- Messieurs les conseillers municipaux :
Igor **RINALDI** / Arnaud **REY-LESCURE** / Ludovic **SHERIF**
- M. Antonio **DI PIERRI**, membre du Comité
- Les anciennes présidentes et anciens présidents de PRO VEYTAUX ...
- La présidente et les présidents/gouverneur des associations villageoises et sociétés de développement des villages de la commune de Montreux ... notamment Samuel **ROCH** de Chailly-s-Montreux, Alexandre **BARONE** de Clarens, Daniel **MARTIN** de Brent ... qui a passé la main à Mme Anouck **BONJOUR** officiellement la semaine passée.

Sont également annoncés absents et excusés par courriel interposé :
Messieurs : Michel **BLUM**

2 . ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour étant statutaire, le Président demande s'il y a une adjonction ou une modification à y apporter. Si ce n'est pas le cas nous passons au vote pour l'acceptation de cet ordre du jour, tel qu'il vous a été présenté :

ACCEPTENT : A L'UNANIMITE - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

L'ensemble de l'assemblée accepte l'ordre du jour et nous passons au point 3 de l'ordre du jour.

3 . LISTE DE PRÉSENCES

Le Président remercie toutes les personnes ici présente de bien vouloir signer cette feuille, si ce n'est pas encore fait.

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

4 . PROCÈS-VERBAL DE LA 69^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 Avril 2024

Des exemplaires du PV sont mis à disposition sur place, soit sur papier, soit au Greffe et également sur notre site internet.

Le Président demande s'il y a une adjonction ou une autre modification à y apporter. Si ce n'est pas le cas nous passons au vote pour l'acceptation du PV, tel qu'il vous a été présenté :

ACCEPTENT : A L'UNANIMITE - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

L'ensemble de l'assemblée accepte ce procès-verbal et le Président remercie son auteure Marlène **Cailler** pour son excellent travail.

5 . LE RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 2024

L'année 2024 a été, à bien des égards, une année particulière. Placée sous les feux des projecteurs en raison des votations automnales, elle a surtout été marquée par une participation remarquable des habitantes et habitants de notre belle Commune aux diverses manifestations et événements que nous avons organisés.

Cette mobilisation enthousiaste a été une véritable source de satisfaction pour nous tous. Elle nous a permis non seulement de partager des moments chaleureux, mais également de rencontrer de nouvelles personnes, parfois peu visibles dans la vie associative habituelle. Ces échanges, empreints de convivialité, ont apporté un souffle nouveau à nos rencontres et ont renforcé le lien social au sein de notre communauté.

Votre engagement constant à participer à nos événements témoigne de l'intérêt que vous portez non seulement à notre association, mais également à la vie de notre Commune. C'est un signal fort et extrêmement motivant pour le comité et l'ensemble des bénévoles, qui s'investissent avec passion et générosité, souvent sans compter leur temps, pour concevoir et mettre en place ces rendez-vous collectifs.

C'est grâce à cette implication commune que nous poursuivons notre mission, avec l'envie de progresser et de vous proposer, année après année, des événements de qualité, à la hauteur de vos attentes.

Je tiens ici à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, nous soutiennent tout au long de l'année. Un merci tout particulier à notre fidèle comité, dont les membres dévoués forment le socle solide de notre association.

C'est la première fois que nous organisons la **CHANDELEUR** dans cette même salle des sociétés du centre multigénérationnel de Veytaux. Comme expliqué lors de notre dernière assemblée générale, le beau caveau aimablement et généreusement mis à la disposition de Pro Veytaux par Mme la Syndique, était devenu malheureusement trop petit pour accueillir tant de convives et de fins gourmets. Pour cette première édition le succès était bien évidemment au rendez-vous.

Pour cette édition 2024 du **SWING@VEYTAUX**, nous avons fait le choix d'explorer un nouveau style musical, tout en conservant l'esprit jazz. Nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe **Djangologie**, dont le nom illustre parfaitement l'univers du jazz manouche et l'hommage à Django Reinhardt.

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

Malgré la grande qualité musicale et le talent des musiciens, le public n'a malheureusement pas été au rendez-vous cette fois-ci. Une déception, bien sûr, mais aussi une occasion de réfléchir à la suite avec optimisme.

Nous restons en effet convaincus qu'un concert printanier, aux accents swing et festifs, a toute sa place dans la vie culturelle de notre région. Avec un peu de persévérance, il pourrait même devenir un rendez-vous incontournable sur la Riviera!

Installé depuis maintenant deux ans à côté des escaliers près du pont de la Veraye, vers l'ancien collège, notre traditionnel **MARCHÉ AUX FLEURS** a, une fois de plus, rencontré un bel accueil de la part de la population.

Pour cette édition, nous avons introduit une petite nouveauté : un formulaire de commande en ligne accessible directement via notre site internet. Une manière simple et pratique de préparer sa visite ! Mais rassurez-vous, les bons vieux formulaires papier n'ont pas disparu pour autant : ils restent bien entendu disponibles, et vous pourrez en trouver à la sortie de cette assemblée générale.

Comme le veut la tradition, les bénéfices de cette belle journée ont été reversés à la halte-garderie **Le Toboggan** de Veytaux, représentée par Mme Nicole Pecora. C'est d'ailleurs elle qui a assuré, tout au long de l'événement, la distribution des boissons et des délicieux gâteaux maison – un vrai régal, comme toujours ! Côté grillades, la mission a été brillamment remplie par notre cher vice-président, Philippe Andler, qui s'est chargé de préparer les saucisses avec soin et surtout beaucoup de cœur.

Déjà annoncé lors de notre précédente assemblée générale, c'est en partenariat avec l'Association des Intérêts de Territet [AIT] que nous avons lancé en 2024 le tout premier **RALLYE DÉCOUVERTE**. Un joli projet commun qui a permis de relier nos deux villages à travers un parcours original, jalonné de lieux emblématiques, de coins méconnus et de clins d'œil à l'histoire locale.

Tout au long du parcours, les participants ont pu répondre à des questions portant sur des événements marquants ou des monuments encore bien présents dans le paysage de Veytaux et Territet. Une manière ludique de redécouvrir notre patrimoine, tout en partageant un moment convivial.

Malgré une météo un peu capricieuse en début de matinée, le soleil a fini par s'imposer, offrant des conditions idéales pour cette première édition qui s'est parfaitement intégrée à un calendrier déjà bien rempli.

Fort du joli succès rencontré, une **deuxième édition est d'ores et déjà en préparation** et elle se déroulera le samedi 24 mai prochain. Vous trouverez toutes les informations utiles sur la page Facebook dédiée à l'événement.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour cette prochaine édition, afin de faire vivre ce rallye unique qui relie nos deux villages, renforçant ainsi les liens entre nos deux associations villageoises.

Un rendez-vous de **Pro Veytaux** devenu incontournable : la soirée du **31 juillet** au petit port, célébrant ainsi avec un peu d'avance notre **FETE NATIONALE**.

Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas encore, nous nous retrouvons à cette occasion dans le cadre idyllique du port de Veytaux, afin de partager un moment simple et convivial autour d'un délicieux **cervelas offert par Pro Veytaux**, accompagné d'une salade de pomme de terre.

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

La soirée, placée sous le signe de la convivialité et de l'esprit national, a été ponctuée d'un discours sobre et chaleureux de Mme la Syndique, **Christine Chevalley**, avant que les regards ne se tournent vers le ciel pour admirer le feu d'artifice tiré depuis "la commune d'en face" – **Le Bouveret**, bien sûr !

Cette édition a également été enrichie par la présence des **Cors des Alpes**, interprétés par **Marvin** et son acolyte, qui ont apporté une belle touche de tradition juste avant que nous entonnions ensemble notre hymne national, le **Cantique suisse**. Remerciements également à **Antonietta Barbosa** de la buvette.

Et surtout, un immense merci à toute l'équipe de **Pro Veytaux**, dont l'engagement reste exemplaire, sous la coordination toujours dynamique de notre **vice-président**.

Événement qui semble avoir surgi comme par magie dans notre commune durant l'été 2023, les "**JEUDREDIS**" proposés par notre Municipalité, en partenariat avec **Olivier Pittet**, ont connu leur **deuxième édition** en 2024.

Une fois encore, le public a répondu présent pour profiter d'une série de concerts en début de soirée, dans une ambiance détendue et estivale. Les prestations musicales, aussi variées que de qualité, ont su ravir les oreilles des petits comme des grands. Seule une soirée un peu humide est venue troubler nos écoutes... mais sans entamer l'ambiance chaleureuse de l'événement !

Bien que cet événement ne soit pas directement organisé par **Pro Veytaux**, notre association est fière de contribuer à sa réussite en assurant toute la logistique nécessaire. De plus, nous avons eu le plaisir de mettre notre expérience au service de plusieurs **sociétés locales**, en leur apportant un précieux soutien lors de ces différentes soirées. Une belle manière de faire vivre notre village en été, de collaborer entre acteurs locaux et de renforcer les liens qui nous unissent !

La bière était de retour sur la place du village à l'occasion du **MINI BEER FESTIVAL**. Le houblon a coulé à flots lors d'une édition haute en couleur, marquée par une belle affluence et une ambiance des plus festives. À l'honneur cette année, les délicieuses créations de la brasserie **7PEAKS**, clin d'œil rafraîchissant aux sept sommets emblématiques de nos majestueuses Dents-du-Midi. Les amateurs ont pu se régaler avec différentes variétés de bières, notamment blanche, ambrée, fruits rouges et d'autres saveurs tout aussi appréciées. Côté musical, nous avons eu la chance d'accueillir un groupe local : **SHAMELESS**, qui a su enchanter le public avec ses reprises pop-rock entraînantes et son énergie communicative. Au menu, les traditionnelles saucisses grillées accompagnées d'une savoureuse salade de pommes de terre. Et, pour une touche d'exotisme, **Samy "Le Bon Berger"** et son foodtruck étaient également de la partie, nous régaland de spécialités égyptiennes aussi succulentes que dépayssantes.

On vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition, avec une belle surprise à la clé... mais chut, on ne vous en dit pas plus !

S'il ne devait en rester qu'un, ce serait celui-là : **LA BRAISINÉE**, ce savoureux mélange entre la **Raisinée** et la **Brisolée**, est sans conteste **l'incontournable rendez-vous annuel** de Veytaux !

L'édition 2024 a une fois de plus tenu toutes ses promesses, avec une belle participation des Veytausiennes et Veytausiens. Voir autant de monde rassemblé autour de cette tradition nous a tout simplement rempli de joie !

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

Au programme, une **magnifique Brisolée** aux senteurs d'automne, accompagnée de délicieux **gâteaux à la Raisinée**, préparés avec soin et passion par notre vice-président. Et que dire du nectar de cette fête : la fameuse **Raisinée**, concoctée avec patience, savoir-faire et... une bonne dose d'huile de coude !

À ce titre, quelques chiffres parlants :

- 🍷 **600 litres** de jus de pommes et poires
- 🕒 **31 heures** de brassage continu
- 🕒 **10 montées** échelonnées entre **12h31 et 14h14**
- 🍷 **114 bouteilles de 50 cl** produites
- 🌲 **2 stères de bois** utilisés

Et pour cette édition 2024, une nouveauté gourmande a fait son apparition grâce à notre cher Stephan : une délicieuse soupe à la courge, préparée avec soin et servie le samedi soir. Un vrai succès auprès des convives, qui ont apprécié cette touche automnale, réconfortante et pleine de goût. Face à cet engouement, cette soupe viendra désormais enrichir notre choix de menu pour les éditions à venir – une belle manière d'allier tradition et créativité culinaire !

Un immense **merci à tous les bénévoles** qui ont œuvré sur les deux jours de la manifestation. En particulier :

- **Michel Blum**, fidèle au poste pour "ouvrir les feux"
- La **famille Golaz**, avec son incontournable orgue de barbarie
- Notre doyen des brasseurs, **Claude Jatou**
- Toute l'équipe de nuit, vaillante et motivée
- Et notre **immuable Druide, Stéphane Teklits**, gardien du chaudron

Un grand merci également à toutes celles et ceux qui, même sans pouvoir être présents, nous ont adressé leurs encouragements et leur soutien. Sans oublier l'équipe de **bûcherons** menée tambour battant par **Martin Von der Aa**, et bien sûr la **Commune de Veytaux**, qui met à disposition, chaque année et avec générosité, le bois nécessaire à notre feu.

Sans oublier bien évidemment l'ensemble du comité de PRO VEYTAUX - MERCI

Pour le **NOËL DES AÎNES**, cette année encore nos estimés seniors ont été à l'honneur lors d'une belle soirée de fin d'année. Enthousiastes à l'idée de se retrouver, ils ont pu profiter d'un apéritif et d'un repas offerts par Pro Veytaux, dans une ambiance douce et festive.

Les chants de Noël, interprétés avec cœur par les élèves de l'école enfantine, ont apporté une belle émotion à la soirée, tandis que la musique et la tombola ont rythmé les échanges et les sourires.

Un immense merci à la **Gym Dame** de Veytaux, dont l'aide précieuse a largement contribué au bon déroulement de ces réjouissances de fin d'année.

Déjà la troisième édition de l'**APERÔ DE NOËL**, événement désormais bien ancré dans notre calendrier et qui rencontre toujours un vif succès auprès des enfants, grâce à la venue tant attendue du Père Noël !

Au-delà de la magie pour les plus petits, c'est aussi l'occasion, pour les grands, de se retrouver autour d'un verre de vin chaud, d'échanger quelques mots, de rire et de partager ensemble un moment de pure convivialité, à l'approche des fêtes de fin d'année.

Depuis début 2024, les **APEROS DU MARCHÉ** sont proposés tous les derniers samedis du mois. Chaque société locale qui le désire a la possibilité de tenir le bar, juste à côté du petit marché. Rappelons encore qu'**Hervé** de la **Ferme du Rosset** est présent chaque samedi

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

matin tout au long de l'année, pour nous proposer fruits et légumes, ainsi que du pain et bien autres produits du terroir. Et de temps à autre, nous avons la visite de **Mme Blanchard** qui vient nous proposer ses succulents bricelets, dont une partie sont confectionnés directement sur place.

Notons encore la reprise de l'épicerie du coin par Meli, en mars de cette année, et qui proposera entre autres produits d'épicerie, une petite carte de snack à l'emporter.

Je tiens à rappeler qu'une manifestation, qu'elle soit petite ou d'envergure, est le fruit d'un travail collectif, porté par l'envie de faire vivre notre village, de renforcer les liens entre ses habitant·e·s, et d'offrir à toutes et tous des moments de qualité, où l'on se sent tout simplement bien.

Comme l'an passé, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux présidentes et présidents qui m'ont précédé, et qui ont su faire vivre notre association avec engagement et passion. Grâce à leur travail, **Pro Veytaux est toujours aussi dynamique plus de septante ans après sa création** – et à en juger par le nombre de membres fidèles, elle a encore de très belles années devant elle.

Un immense merci à elles et eux pour leur précieux héritage.

Dans le même esprit, nous souhaitons également remercier chaleureusement :

- **Le Greffe**, et en particulier l'ensemble du bureau, pour son soutien administratif et la mise à disposition gracieuse des locaux ;
- **M. Fernando Marinheiro**, responsable des espaces verts et de la voirie, pour sa précieuse disponibilité lors de nombreuses manifestations ;
- **Nos bénévoles**, toujours aussi dévoués, **la Gym Dame** de Veytaux pour son soutien constant et **la FSG Chillon-Veytaux** pour sa collaboration ;
- À toutes celles et ceux qui s'investissent, participent, soutiennent ou encouragent nos actions : merci du fond du cœur. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.
- Sans oublier bien sûr, **la Municipalité de Veytaux**, avec à sa tête **Mme la Syndique**, pour son appui régulier et sa confiance renouvelée.

6 . RAPPORT DU CAISSIER POUR L'ANNÉE 2024

Le Président passe la parole au caissier, qui s'exprime en ces termes :

Cette année, Pro Veytaux se modernise ! Nous avons adopté un logiciel professionnel de comptabilité. Un grand MERCI à Marc CHAMPOD de la société Admin-Info à Territet, qui nous met gracieusement ce logiciel à disposition. Dorénavant, la saisie des écritures comptables et l'archivage des pièces comptables seront traités de manière numérique. Cela facilite la bonne tenue des comptes, minimise les erreurs et économise le temps de travail du caissier, notamment grâce à la génération automatique des extraits de compte et des résultats financiers annuels.

Concernant les chiffres 2024, Pro Veytaux des recettes de CHF 37'007.00 et des dépenses de CHF 33'082.00, laissant apparaître un bénéfice de CHF 3'925.00.

Vous avez été 107 membres et 9 sociétés locales à cotiser en 2024, pour un montant total CHF 4'049.00. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissants et au nom du comité de Pro Veytaux, je vous remercie de votre confiance.

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

Comme les années précédentes, la commune a soutenu financièrement l'association avec un subside d'un montant de CHF 2'500, auquel vient s'ajouter le reversement de CHF 3'000.00 issu de la Taxe de Séjour. Nous remercions la commune de Veytaux pour son précieux soutien, tant financier que logistique.

En 2024, un nouveau compte de gestion "**Jeudredis**" apparaît dans les résultats financiers. Son montant est de CHF 9'496.00 dans les produits et de CHF 9'496.00 dans les charges, soit un solde nul. Autrement dit, Pro Veytaux ne fait pas de bénéfice lors de ces manifestations. Notre association se concentre sur sa mission de soutien aux sociétés locales : Aide à la mise en place, gestion des fonds de caisse, mise à disposition de matériel et des boissons, décomptes finaux sur les ventes, etc.

Le Mini BEER Festival a battu son plein cette année, tout comme notre incontournable Braisinée, qui amènent un bénéfice respectivement de CHF 889.00 et de CHF 999.00. La Chandeleur complète le trio de tête de nos manifestations avec un bénéfice de CHF 876.00. L'édition 2024 de Swing@Veytaux avec le concert de jazz manouche du groupe **Djangologie** n'a malheureusement pas eu autant de succès que l'année passée: 46 visiteurs contre 156 en 2023. Fort heureusement, les recettes ont tout de même permis de couvrir les charges, notamment grâce à nos généreux sponsors comme **Eco2net**, **Easy Process**, **Alamaison.ch** et les **VMCV** (transports publics). Nous les en remercions chaleureusement.

La nouvelle manifestation "**LE RALLYE**" est tout juste à l'équilibre, avec un bénéfice net de CHF 6.00.

Il y a eu neuf apéros du marché en 2024, dont six animés par Pro Veytaux et trois par des sociétés locales : L'Amicale des pompiers en juin, la FSG Chillon au mois d'août et le dernier par le Club des 20 pour le mois de novembre.

Le traditionnel Noël des aînés offert par Pro Veytaux a bénéficié d'un budget de CHF 3'271.00. Quant à l'apéro de Noël, un budget de CHF 238.00 a été alloué.

Nous avons fait des achats de matériel en 2024 pour un montant CHF 1'400.00. Il s'agit principalement de T-shirts pour le staff Pro Veytaux (CHF 300.00), de matériel pour la rénovation du cabanon utilisé lors des Jeudredis au petit port de Veytaux (CHF 212.00) et de vaisselle et caisses à verre (CHF 290.00).

Pour conclure, la fortune de Pro Veytaux s'élève à CHF 48'677.00 au 31 décembre 2024, soit une augmentation de CHF 3'925.00 par rapport au 31 décembre 2023, montant conforme au résultat de l'exercice 2024.

Un budget 2025 vous est présenté, en prévoyant un total des produits de CHF 37'000.00 et un total des charges de CHF 35'900.00, soit une projection de CHF 1'100.00 de bénéfice.

Pour mémoire, le compte fonds de réserve pour la « Fête du Village » est de CHF 12'786.61 au 31.12.2024.

Ce montant se répartit de la manière suivante :

• Fête au village :	CHF	6'688.61
• Fonds manifestation :	CHF	3'853.00
• Fonds projet culturel :	CHF	1'445.00
• Dette incivilités FEVI 18 :	CHF	800.00
TOTAL	CHF	12'786.61

Le caissier reste volontiers à disposition pour d'éventuelles questions.

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

7 . RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES 2023

Le Président prie à présent le vérificateur des comptes de bien vouloir lire son rapport à l'assistance.

Le rapport complet est mis en pièce jointe.

8 . DISCUSSION/APPROBATION DES RAPPORTS ET DÉCHARGE AU CAISSIER ET AU COMITÉ

Le Président invite l'assemblée à passer au vote. Il demande l'approbation des comptes 2024 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Nous passons au vote pour l'acceptation des comptes 2022

ACCEPTENT : A L'UNANIMITE - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

L'ensemble de l'assemblée accepte ces comptes tel qu'ils ont été exposés et expliqués. Le caissier et le comité en sont déchargés.

9 . RECONDUCTION DU COMITÉ POUR 2025

Le Président présente le comité de Pro Veytaux comme suit :

Pascal MASON	⇒ Président
Philippe ANDLER	⇒ Vice-Président
Marlène CAILLER	⇒ Secrétaire
Lucien MARTINO	⇒ Caissier
Stephan BOLLINGER	⇒ Logistique / Construction
Maxim MEILI	⇒ Intendance / F&B
Pierre-Louis HENCHOZ	⇒ Ambassadeur de Pro-Veytaux
Chantal TEKLITS	⇒ Membre du comité
Antonio DI PIERRI SANTO	⇒ Membre du comité

Membres Bénévoles

Karen - Brigitta - Xenia - Pascal R. - Christophe - Cyril - Ludovic

Sachez que nous sommes toujours en quête de nouveaux membres bénévoles afin de pouvoir étoffer notre valeureuse équipe en place

10 . NOMINATION DES VÉRIFICATEUR DES COMPTES 2025

Nous avons actuellement en place :

1 ^{ère} vérificateur	: Monsieur Claude JATON
2 ^{ème} vérificateur	: Monsieur Michel WICHT
Suppléant	: Monsieur Jean-François PILET

Selon l'article 10 des statuts de notre association, le Président demande aux vérificateurs actuels s'ils souhaitent être reconduits dans leurs fonctions respectives. Ces derniers répondent dans l'affirmative.

N'étant malheureusement pas présent ce soir, il a été demandé à Jean-François Pilet s'il souhaitait également se représenter en tant que suppléant. Ce dernier a aussi répondu dans l'affirmative. Le Président propose à l'assemblée d'accepter ces reconductions par acclamation.

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

11 . FIXATION DES COTISATION ANNELLES ET BUDGET 2025

Le Président demande à l'assemblée si elle est d'accord de laisser les cotisations annuelles à :

- CHF 20.00 par habitant ?
- CHF 50.00 pour les sociétés ?

Personne ne souhaitant intervenir, nous passons directement au vote :

ACCEPTENT : A L'UNANIMITE - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Les cotisations sont acceptées telles que présentées et reconduites pour 2025.

Concernant le budget pour l'année 2025, il prévoit un total des produits de CHF 37'000.00 et un total des charges de CHF 35'900.00, soit une projection de bénéfice de l'ordre de CHF 1'100.00.

12 . PROGRAMME DES MANIFESTATION POUR 2025

Le programme des manifestations peut être consulté à tout moment sur les sites internet de la commune de Veytaux et de Pro Veytaux, à l'affichage public, dans le journal de la commune "Le Veytausien", respectivement lors de la réception de votre convocation à cette Assemblée générale.

Le Président apporte deux compléments, à savoir les "Jeudredis" au petit port de Veytaux qui, cette année, se dérouleront sur les mois de juillet et août en entier. Une information détaillée sera bientôt disponible sur notre site internet.

Deuxième et dernière précision, il s'agit du Noël des aînés qui ne sera plus proposé le jeudi soir, mais le samedi à midi : le samedi 6 décembre 2025.

13 . FÊTE AU VILLAGE 2026

Déjà annoncé lors de notre dernière assemblée générale et conformément à l'article 9 de nos statuts, le comité de Pro Veytaux a désigné un président pour l'organisation de notre prochaine Fête au Village.

C'est M. Stefan Teklits qui a été choisi. Enfant de Veytaux profondément enraciné dans la vie locale, né en 1960 à Grandchamp, il y a toujours vécu et s'y est engagé dès son plus jeune âge, notamment au sein de la Gym, de Veytaux-Chillon et de la Société de Jeunesse. Sur le plan communal, il siège toujours au Conseil communal et a été membre actif de Pro Veytaux pendant près de 20 ans, sous les présidences de Bernard Chevalet, d'Antoinette Pache et de Carole Golaz.

Marié depuis 37 ans, père de trois enfants et grand-père comblé, Stefan Teklits incarne l'esprit de village et de service. C'est avec enthousiasme qu'il prend aujourd'hui la présidence de notre prochaine Fête au village.

Le Président invite maintenant M. Stefan Teklits à venir nous présenter, en quelques mots, ce magnifique projet.

La prochaine Fête au village aura lieu les 4, 5 et 6 septembre 2026. Le thème choisi sera « **Médiéval et fantastique** », un univers qui promet de belles découvertes et beaucoup de créativité.

Un comité est déjà en place et le travail a commencé. J'ai le plaisir de souligner que toutes les sociétés locales participent à l'aventure, ce qui est une grande richesse pour notre village.

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

Bien sûr, un tel projet demande beaucoup d'énergie. Nous sommes donc à la recherche de bénévoles, notamment pour la décoration. J'adresse d'ailleurs un grand merci à mon ami Claude Jaton, qui s'est déjà engagé à nous aider pour la mise en scène de cette fête.

À toutes celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe : vous êtes les bienvenus. Votre contribution sera précieuse et nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Dans les prochains mois, vous recevrez davantage d'informations, notamment lors de la prochaine Assemblée générale, où nous pourrons vous présenter une version plus étoffée du programme.

Enfin, nous allons bientôt lancer la communication de l'événement sur les réseaux sociaux : vous pourrez y suivre l'avancement des préparatifs et vous plonger déjà dans l'ambiance médiévale et fantastique - Vive la Fête au village et vive Veytaux !

14 . DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Le Président invite les personnes qui prendront la parole à se nommer, simplifiant ainsi la rédaction du prochain procès-verbal.

Et c'est la représentante de la société des intérêts des Avants qui prend la parole, en commençant par nous féliciter pour tout le travail que nous effectuons tout au long de l'année. Elle nous énonce également quelques activités proposées par leur société. Mais le plus important est la présentation de la prochaine fête au village qui aura lieu en 2006 aux Avants, par Rachel Soydan – co-présidente du comité d'organisation. Thème choisi : "La Belle Epoque".

Aline SANDMEYER [FSG Chillon] souhaite tout d'abord remercier le comité de Pro Veytaux pour toutes les belles organisations et surtout pour notre précieuse collaboration, qui est régulière et fructueuse.

Cette année, c'est une grande année pour la gymnastique en Suisse romande : en juin aura lieu la Fête fédérale de gymnastique, un événement exceptionnel qui n'a plus eu lieu chez nous depuis 28 ans et qui rassemblera plus de 65 000 gymnastes !

Pour que la fête soit une réussite, les organisateurs recherchent des bénévoles : accueillir, informer, orienter, aider à la restauration. Participer à une telle aventure, c'est vivre une expérience unique et festive !

Pierre-Louis HENCHOZ prend à son tour la parole et nous informe que, outre sa fonction d'ambassadeur à Pro Veytaux, il représente également le "Club des Vingt", club qui ont entre autres l'honneur de pouvoir exercer leur sport favori : La Gym.

Philippe ANDLER - Je tiens à remercier Pro Veytaux pour son incroyable dynamisme. Avec une petite équipe, vous réussissez à organiser des manifestations exigeantes et toujours de grande qualité. Merci aussi à toutes celles et ceux, du village comme de l'extérieur, qui participent et soutiennent ces événements.

Je voudrais saluer tout particulièrement Pascal, notre président. Toujours plein d'énergie, il nous motive, nous relance et ne compte pas ses heures pour que tout fonctionne : réseaux sociaux, site internet, affiches... Son engagement et sa pugnacité sont remarquables et je crois qu'il mérite un grand applaudissement.

Enfin, je veux remercier le comité et toutes nos sociétés locales, qui donnent vie à notre commune. Leur engagement, leur enthousiasme et leur collaboration créent une belle dynamique dont nous pouvons tous être fiers.

Merci à vous, et vive nos sociétés, vive Veytaux !

PROCÈS-VERBAL - 10 avril 2025

Diana HOLLAND - Avec plusieurs de mes amis du village, nous apprécions vraiment beaucoup tout ce que vous faites. Et on peut les applaudir.

Béat GRAND [Président du Conseil communal]

Monsieur le Président, chère équipe de Pro Veytaux, Mesdames et Messieurs, C'est remarquable de voir tout ce que vous arrivez à accomplir avec un comité si restreint. Vous animez le haut, le milieu et le bas du village, vous mobilisez les associations comme les entrepreneurs de la commune : vous êtes véritablement un centre névralgique qui fait battre le cœur de Veytaux.

Au nom du Conseil communal, je tiens à vous adresser nos plus vifs remerciements. Bravo et merci à toute l'équipe de Pro Veytaux !

Le Président reprend la parole :

Nous arrivons au terme de cette Assemblée. Je vous remercie pour vos interventions et votre présence fidèle. L'année écoulée a été riche en événements, en rencontres et en émotions pour notre association villageoise. Tout cela n'aurait pas été possible sans l'implication sans faille du comité, l'énergie incroyable de nos bénévoles, et la participation enthousiaste des habitantes et habitants de Veytaux.

Pro Veytaux continue d'écrire une belle histoire humaine, conviviale et festive. Votre soutien, vos sourires et vos encouragements sont le véritable moteur de notre engagement. Merci à toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, offrent un peu de leur temps, de leurs idées ou simplement un mot bienveillant. Et un immense merci à mon fidèle comité : toujours présent, vaillant et motivé.

Nous nous réjouissons de poursuivre cette belle aventure avec vous, de faire vivre notre commune et de partager encore de nombreux moments chaleureux. En route pour 2025, avec la même motivation, de nouveaux projets et toujours autant de bonne humeur !

Mesdames et Messieurs, je vous remercie d'avoir assisté à cette 70^{ème} assemblée générale de Pro Veytaux.

Mais avant d'y mettre un terme, je vous invite à rester avec nous pour accueillir Monsieur **de la BARRE**, pour la présentation de son ouvrage intitulé :

Via Francigena - Itinerrances sur le chemin de Rome

S'en suivra une agape offerte par notre comité.

Le Président lève cette séance, il est 20H00

LONGUE VIE A PRO VEYTAUX

Veytaux, 29 août 2025

Le Président

Pascal Mason

La Secrétaire

Mariène Cailler